

**De :** "France Nature Environnement" <diffusion@fne.asso.fr>  
**À :** <masregala@neuf.fr>  
**Envoyé :** mercredi 16 avril 2008 11:45  
**Objet :** communiqué : "Grenelle de l'environnement et autoroutes : Militants et experts associatifs se mobilisent"



## communiqué de presse

mercredi 16 avril 2008

### **Grenelle de l'environnement et autoroutes : Militants et experts associatifs se mobilisent**

Diminuer la part du routier dans les transports et les déplacements est un impératif pour réduire les gaz à effets de serre et lutter contre le dérèglement climatique : telle est l'une des conclusions du Grenelle de l'environnement. Le Grenelle a donc prévu de réaliser, « **en concertation avec les parties prenantes, un schéma national des nouvelles infrastructures de transports (...) avant toute nouvelle décision** ». Cette révision du CIADT[1] est nécessaire car le programme routier français encore en vigueur n'est pas cohérent avec les enjeux de notre société. Le CIADT prévoyait (infrastructures nouvelles et aménagements prévus sur le réseau existant) en effet d'accroître « **la capacité totale du réseau routier national [] d'environ 40%[2].** »

Cette révision du CIADT, annoncée pour le mois de mars 2008, n'a pas encore eu lieu. Car le 25 octobre dernier, le président de la république a proposé « *que pour tous les grands projets, par exemple ceux soumis à enquête publique, la décision négociée à cinq[3] se substitue à la décision administrative* », et a souligné que « *ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement* ». Voilà qui équivaut à « *une révolution dans la méthode de gouvernance de notre pays totale et nous allons appliquer immédiatement ce principe à la politique des transports* ». Mais cela, bien sûr, prend du temps.

Plus de 60 associations locales et régionales attendent cette réévaluation des projets routiers et autoroutiers et sont en capacité de proposer des alternatives à leur réalisation. Elles ont décidé de constituer la coordination STOP autoroutes.

Constatant cette mobilisation associative, France Nature Environnement soutient totalement les propositions alternatives et demande notamment :

- **que tous les projets routiers et autoroutiers fassent l'objet d'une nouvelle évaluation, et soient comparés aux solutions alternatives existantes ;**
- **que les associations soient associées à la préparation du schéma national des nouvelles infrastructures de transports.**

Elle rappelle également **qu'aucune décision concernant la poursuite d'un projet autoroutier ou de 2x2 voies ne doit être prise avant cette révision du CIADT[4]**. En matière d'infrastructures routières et autoroutières, il est temps de traduire le Grenelle dans les faits. La fédération France Nature Environnement souhaite que le nouveau programme d'infrastructures de transport traduise la volonté gouvernementale de favoriser un report modal vers des modes de transport alternatifs à la route et souhaite y contribuer activement.

---

[1] Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire

[2] Rapport *Démarche prospective Transports 2050* du Conseil Général des Ponts et Chaussées, mars 2006, synthèse page 43

[3] Syndicats, entreprises, ONG, élus et administrations

[4] Malgré les engagements du Grenelle, des projets ont déjà été réaffirmés publiquement : l'A45 deuxième autoroute entre Lyon et St Etienne, l'A65 (Langon-Pau) malgré ses graves atteintes à la biodiversité, le grand contournement autoroutier de Strasbourg, l'achèvement de l'A831 en Charente Maritime – cité comme prioritaire par D. Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports et nouveau président du Conseil Général de ce département... de Charente Maritime...

---